



MERLU BLANC SAUCE CITRON

RIZ CUISINÉ & PETITS LÉGUMES

William Saurin (300 g) Recette pour la Restauration



INGRÉDIENTS

Riz accompagné d'un pavé de merlu blanc et petits légumes (15.7%)

Riz précuit 35%, pavé de **MERLU** blanc 25%, eau, carottes 7%, champignons de Paris 5.2%, courgettes 3.5%, **CREME**, amidons modifiés, huile de colza, sel, **BEURRE**, jus de citron concentré 0.2%, arômes naturels (dont **POISSON, MOLLUSQUES, CRUSTACES**), épaississant ; gomme xanthane, épices.

Total légumes mis en œuvre: 16% du poids net total.

Les informations en **gras** sont destinées aux personnes allergiques.

VALEURS NUTRITIONNELLES MOYENNES

| Pour 100 g

Energie	443 kJ / 105 kcal
Matières grasses / (dont acides gras saturés)	2,8 g / (1,0 g)
Glucides / (dont sucres)	14 g / (0.6 g)
Fibres	0.6 g
Protéines	5.7 g
Sel	0.70 g
Calcium	

Sans conservateur - sans arôme ajouté
Nutriscore B (2017 et 2023)
Logo MSC

NOMBRE DE PORTIONS

| Barquette micro-ondable - Portion individuelle

Enfant maternelle	Enfant primaire	Adolescent Adulte	Personne âgée en institution
-------------------	-----------------	-------------------	------------------------------



DDM / DLUO : 18 MOIS

Date de Durabilité Minimale

A consommer de préférence avant la date inscrite sur l'emballage.

A conserver à température ambiante.

CONSEILS D'UTILISATION

Au micro-ondes : Tirer sur la languette et décoller partiellement l'opercule. Réchauffer 2mn à 700W. Dégustez directement dans l'assiette !

Au bain-marie : Enlevez l'étui carton et plonger l'assiette dans l'eau frémissante pendant 10mn environ.

Ne pas mettre au four traditionnel.

DONNÉES LOGISTIQUES

Nbre d'unités / carton	Nbre de cartons / plan	Nbre de plans / palette	Poids brut (kg) Unité / carton / palette	Poids net (kg) Unité / carton / palette	Dimensions carton / palette
8	12	7	0.380 / 3.04 / 256	0.300 / 2.4 / 202	340 x 195 x 185 1200 x 800 x 1440
Code EAN unité	N° d'agrément	N° de nomenclature douanière	Site de fabrication	Version	
3261055955005	FR 12 202 001 UE	1604 19 95 00	RODEZ (France)	V1/16092024 SFXWS757	

Nous attestons que l'ensemble de nos produits sont conformes aux deux règlements :

- Règlement 1829/2003 du 22/09/03 concernant les denrées alimentaires et les aliments pour animaux génétiquement modifiés.

- Règlement 1831/2003 du 22/09/03 concernant la traçabilité et l'étiquetage des OGM et la traçabilité des produits destinés à l'alimentation humaine ou animale produits à partir d'OGM.

Nous attestons que nous n'utilisons pas de matières premières ionisées.

Document commercial non destiné au consommateur final

Dernière mise à jour : 11/04/2025



au Service de la Restauration